

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy sera élu au suffrage universel en novembre 2021

Roberval, le 10 février 2021. – Suite à la démarche de réflexion réalisée au cours des derniers mois afin d'évaluer la possibilité d'élire le prochain préfet ou la prochaine préfète de la MRC au suffrage universel lors des élections municipales de novembre 2021, les membres du conseil de la MRC en sont arrivés à un consensus sur cette question, et ils adopté unanimement, hier soir, une résolution pour aller de l'avant en ce sens.

Ainsi, conformément à la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*, la MRC adoptera le 14 avril prochain un règlement à cette fin. En novembre 2021, ce sont donc les citoyens de l'ensemble du territoire qui voteront lors de l'élection à la préfecture, et ce, pour un mandat de quatre ans.

Les compétences et responsabilités de la MRC n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années, et l'élection au suffrage universel confèrera une plus grande légitimité à l'organisation et à la personne qui occupera la fonction à compter de novembre 2021, et ce, tant au niveau des dossiers locaux, territoriaux et provinciaux.

La population sera informée au cours des prochains mois relativement à la procédure électorale.

– 30 –

Source : Mario Gagnon
Directeur général
418 275-5044, poste 2201
mgagnon@mrcdomaineduroy.ca